

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 21 mai 2024 a approuvé les délibérations suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 14 mars 2024
- Principes de la politique indemnitaire des enseignants /enseignants chercheurs 2024/2025
- Modification de la délégation de compétences du président de l'ENS de Lyon
- Examen des demandes de dispense de remboursement d'anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal
- Remise gracieuse
- Tarification applicable aux reprises d'études et aux actions de la formation continue (pour les enseignants du premier et second degré)
- Déplacements professionnels à l'étranger
- Calendrier de formation 2024-2025
- Point sur les conventions

Fait à Lyon, le 21 mai 2024,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac

